

## Introduction

# LA CONSTRUCTION SOCIALE DE LA MÉTROPOLÉ

Charles Ambrosino, Rachel Linossier, Sophie Louargant,  
Gilles Novarina, Magali Talandier, Natacha Seigneuret

Avec 670 000 habitants et 300 000 emplois, Grenoble constitue aujourd'hui à l'échelle européenne une aire métropolitaine de taille moyenne. Petite bourgade de 22 000 habitants au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la capitale des Alpes françaises connaît en deux siècles une croissance démographique et économique exceptionnelle et quelque peu inattendue. Enclavée, mal connectée au reste du pays, Grenoble possède *a priori* peu d'atouts pour expliquer ce destin si particulier, dont le récit entretient le « mythe grenoblois ».

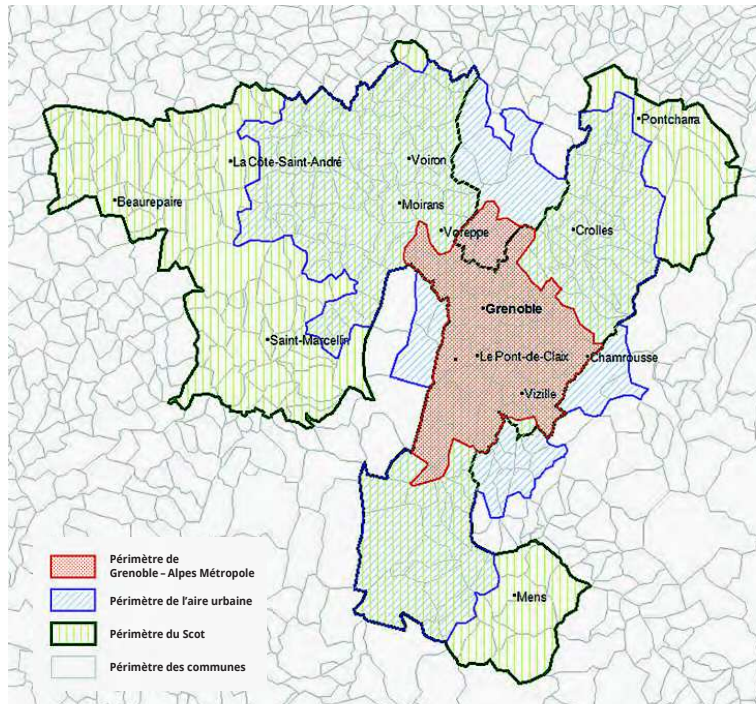
## La ville technologique et ses territoires

Du XVII<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle, Grenoble est une ville industrielle, spécialisée dans la production de gants de luxe qui, pour partie, est exportée aux États-Unis et en Amérique latine. Les activités manufacturières fondées sur le savoir-faire des artisans et des travailleurs indépendants se réalisent, comme souvent à cette époque, à domicile (*domestic system*). Encore très rurale, la population se répartit sur l'ensemble du territoire. Grenoble et son agglomération ne regroupent alors que 30 % de la population de l'aire urbaine dans sa forme actuelle. À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, l'économie locale affronte une reconversion et, progressivement, s'affirment et se renforcent les liens entre industrie et enseignement supérieur. Le *domestic system* laisse peu à peu la place, après la découverte de l'hydroélectricité, à une industrie au sein de laquelle les technologies jouent un rôle grandissant. C'est à ce moment de l'histoire locale que se structure un milieu de relations entre enseignement supérieur, recherche et industrie. Ce milieu innovateur, qui a participé activement aux initiatives de développement local, perdure aujourd'hui sous le nouveau vocable d'« écosystème d'innovation ». L'exode rural accompagne ce processus d'industrialisation, au profit des petites bourgades comme Voiron, Rives, Livet-Gavet ou bien encore Grenoble.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, les chefs d'entreprise se réunissent dans la Société pour le développement de l'enseignement technique auprès de l'université de Grenoble et mettent à disposition des terrains à proximité de la gare, pour créer plusieurs écoles d'ingénieurs (électrotechnique, papeterie, électrochimie, hydraulique). L'engagement des industriels se poursuit avec la création, en 1929, de la Société des amis du laboratoire des essais mécaniques et physiques de l'Institut polytechnique en 1929, qui permet de financer du matériel et d'établir des contrats facilitant l'expérimentation de nouvelles technologies et le transfert d'innovation vers l'industrie locale. Ces nouvelles mutations économiques renforcent cette fois l'agglomération grenobloise, les communes mitoyennes de la ville centre accueillant de nouvelles activités et de nouvelles populations.

Peu à peu, le milieu innovateur grenoblois devient porteur de missions plus globales de développement local : accueil des étudiants étrangers, mobilisation en faveur d'une « Région alpine » dont Grenoble serait la capitale, création en 1947 de l'Association des amis de l'université, qui œuvre en faveur de la réalisation d'un véritable campus universitaire. Les écoles d'ingénieurs se fédèrent au sein d'un Institut polytechnique, diversifient leurs activités et les débouchés pour leurs étudiants. La qualité de l'équipement des laboratoires de recherche explique l'attractivité du système universitaire local : fuyant l'Alsace-Lorraine occupée, le futur Prix Nobel de physique Louis Néel choisit en effet Grenoble pour poursuivre ses recherches sur le magnétisme et la structure des matériaux, au début de la Seconde Guerre mondiale. Cette première bifurcation de l'électricité vers la physique est marquée par la création, dans les années 1940, du Laboratoire d'électrostatique et de physique du métal, sous la direction de Louis Néel. Ce dernier préconise l'« organisation de pôles puissants de recherche organisés de façon quasi industrielle<sup>1</sup> », refusant toute séparation entre recherche théorique et recherche appliquée. L'arrivée de vagues successives de chercheurs, l'implantation de piles atomiques sur l'ancien Polygone d'artillerie et la création du Centre d'études nucléaires de Grenoble (CENG) ne remettent pas en cause les relations du milieu scientifique avec les entreprises locales, bien au contraire. Louis Néel convainc en effet le Commissariat à l'énergie atomique de faire du CENG une plateforme de collaboration au service des universités, des laboratoires de recherche et de l'industrie.

De nouveaux laboratoires de recherche (Institut Laue-Langevin, Institut de mathématiques appliquées, Laboratoire de l'électronique et des technologies de l'information) s'implantent dans les années 1960 à Grenoble. Le milieu scientifique change alors de nature. À l'ensemble des sociétés savantes, au sein desquelles émergeaient les trois personnalités d'Aimé Bouchayer, patron d'une entreprise fabriquant des turbines, de Louis Barbillon, le premier directeur de l'Institut polytechnique, et de Raoul Blanchard, fondateur de l'Institut de géographie alpine, se substituent progressivement des structures plus spécialisées, dont Louis Néel, qui cumule les fonctions de directeur de l'Institut national polytechnique, du laboratoire de physique et



La région urbaine grenobloise. Institut de géographie alpine, 2015.

du Centre d'études nucléaires, est le pivot central. Autour de lui gravitent des personnalités comme le doyen Weil, fondateur en 1963 du Domaine universitaire de Saint-Martin d'Hères, Michel Soutif, physicien de l'École normale supérieure, et Louis Merlin, fondateur de l'entreprise électronique Merlin-Gérin<sup>2</sup> et président de l'Association des amis de l'université. Dès les années 1960, les bases du développement technopolitain sont en place : le potentiel de recherche s'est diversifié avec l'émergence, à côté de la physique des solides et du magnétisme, de l'électronique, des mathématiques appliquées et de l'informatique ; universitaires, patrons de laboratoire et industriels ont à la fois approfondi les relations qui les unissaient de longue date et réussi à renouveler le milieu innovateur grenoblois, en l'ouvrant sur l'extérieur ; les conditions sont donc réunies pour que, à partir d'un noyau commun d'origine, se multiplient les bifurcations donnant naissance à la fois à de nouvelles spécialités scientifiques et à de nouveaux secteurs d'activités économiques, liés pour partie à des entreprises locales, pour partie à des implantations nouvelles.

#### Nombre d'habitants de 1806 à 2010

	1806	1851	1911	1946	1954	1968	1990	2010
Grenoble	22 129	31 340	77 438	102 161	116 440	161 616	150 758	155 637
Grenoble – Alpes Métropole	57 378	75 998	121 858	167 606	197 583	340 460	413 769	438 815
Grenoble-Alpes Métropole sans Grenoble	35 249	44 658	44 420	65 445	81 143	178 844	263 011	283 178
Aire urbaine sans Grenoble – Alpes Métropole	121 405	144 331	123 335	110 270	117 417	126 775	180 039	230 780
Aire urbaine	178 783	220 329	245 193	277 876	315 000	467 235	593 808	669 595

D'après les recensements de la population.

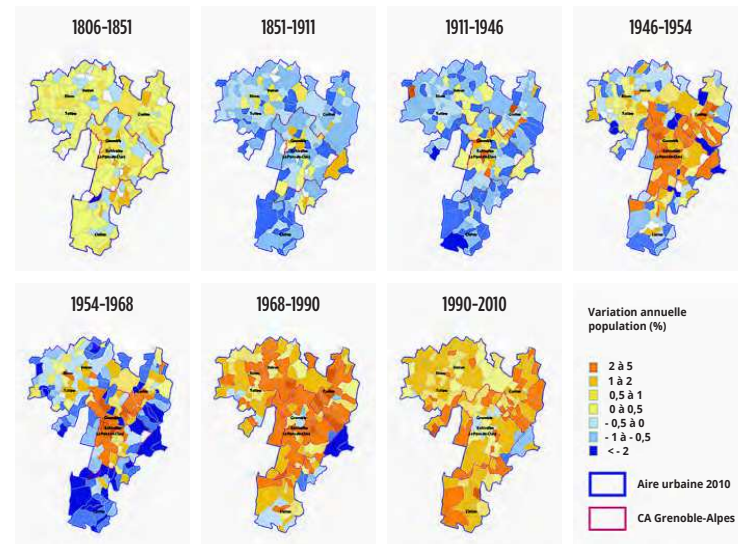
#### Répartition de la population entre Grenoble, l'agglomération et sa périphérie (%)

	1806	1851	1911	1946	1954	1968	1990	2010
Grenoble	12,4	14,2	31,6	36,8	37,0	34,6	25,4	23,2
Grenoble – Alpes Métropole	32,1	34,5	49,7	60,3	62,7	72,9	69,7	65,5
Grenoble-Alpes Métropole sans Grenoble	19,7	20,3	18,1	23,6	25,8	38,3	44,3	42,3
Aire urbaine sans Grenoble – Alpes Métropole	67,9	65,5	50,3	39,7	37,3	27,1	30,3	34,5
Aire urbaine	100	100	100	100	100	100	100	100

D'après les recensements de la population.

Dans les années 1960, le développement technopolitain grenoblois dépend donc moins de la politique nationale de décentralisation industrielle que de la mobilisation des acteurs scientifiques locaux pour obtenir de la part de l'État, puis de l'Union européenne, des programmes d'investissements. Durant toutes ces années d'après-guerre, le pôle urbain grenoblois se structure autour de ces nouveaux secteurs économiques. Les migrations résidentielles sont massives et les nouveaux habitants se concentrent essentiellement dans l'agglomération, qui voit sa population passer de 81 000 habitants en 1954 à près de 179 000 en 1968. Dans le même temps, la population hors agglomération reste stable. Les années suivantes sont celles de la périurbanisation massive de ce territoire, si fortement contraint par les montagnes. La croissance démographique ralentit, jusqu'à devenir négative dans le cœur de l'agglomération, et se diffuse vers les communes les plus rurales de l'aire urbaine, le long des trois couloirs du « Y » grenoblois en direction de Lyon, de Chambéry et de Gap.

## Deux siècles de dynamique démographique dans les communes de l'aire urbaine grenobloise



Une seconde bifurcation porte sur l'informatique et son parc d'activités scientifiques. En effet, la recherche en mathématiques appliquées a d'abord répondu aux besoins du Centre d'études nucléaires (CENG), avant de s'autonomiser en se développant dans le secteur de l'informatique et de la conception de logiciels à partir des années 1980, augmentant la visibilité nationale et internationale de la technopole grenobloise. À la différence des activités scientifiques précédentes, rassemblées sur la presqu'île, à côté de la gare, sans parti d'aménagement particulier, l'informatique et le logiciel sont dotés d'un « habitat » spécifique : la Zirst, créée à la suite des recommandations du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération de 1973. Cette zone spécialisée dans l'accueil des activités de recherche et d'innovation est un parc paysager qui propose des services interentreprises et des locaux d'activités locatifs, inédits à l'époque (Loca-Zirst). Elle correspond aux attentes du milieu scientifique, qui se mobilise à travers l'Association pour la promotion de la Zirst, présidée par Louis Néel, laquelle fonctionne comme un comité d'agrément des entreprises candidates à l'implantation et contribue à la définition et à la promotion des aménagements fonciers et immobiliers. Le milieu innovateur décrit alors de plus en plus fréquemment l'économie grenobloise comme un « pôle de conception industrielle<sup>3</sup> », qui fonctionne comme une sorte de cœur de chauffe pour le reste de l'économie. De grandes firmes multinationales (STMicroelectronics, Hewlett-Packard) et de nombreuses start-up

contribuent au développement de la technopole grenobloise, en s'implantant dans la Zirst de Meylan et les autres parcs d'activités technopolitains de l'agglomération.

Les lois de décentralisation (1982-1983) placent les collectivités locales au premier rang du soutien à l'économie en France, mais, à Grenoble, elles se contentent d'un simple rôle d'accompagnement du développement, dont les orientations sont au préalable définies par le milieu scientifique. Ce rôle d'accompagnement se traduit par un engagement politique discret et par de lourds investissements publics en matière d'aménagement et d'urbanisme : acquisitions foncières (190 hectares pour la Zirst) ; pilotage opérationnel et financement des aménagements fonciers de la Zirst et des autres parcs d'activités de l'agglomération ; financement des premiers programmes immobiliers de la Zirst et des programmes de construction prévus dans le cadre du programme Université 2000 du ministère de l'Enseignement supérieur.

Aujourd'hui, le complexe scientifique et industriel grenoblois est le fruit d'un long processus de développement, d'abord pensé comme un technopôle (parc d'activités scientifiques) puis comme une technopole (ville technologique). Il s'apparente désormais à un cluster spécialisé dans un ensemble d'activités allant du nucléaire aux nanotechnologies. Celui-ci fonctionne notamment grâce à des incubateurs de projets qui permettent la construction d'expérimentations impliquant laboratoires de recherche, start-up et grandes entreprises. Depuis les années 2000, il est à la recherche de labellisations aux échelles nationale et internationale.

La plateforme Minatec (micro et nanotechnologies) propose 55 000 mètres carrés d'équipements (salles blanches, showrooms, etc.) et de bureaux locaux au cœur de la presqu'île scientifique. Elle constitue le centre névralgique de Minalogic (Micro Nanotechnologies et Logiciel Grenoble Isère Compétitivité), un des six pôles de compétitivité français de niveau mondial labellisés par l'État en 2005. Minalogic investit le champ des nouveaux matériaux pour l'électronique et des logiciels embarqués. Il rassemble 46 établissements (hors université et recherche publique) et emploie 11 000 salariés (dont plus de 3 800 sur les deux sites STMicroelectronics). Les responsables politiques locaux et nationaux s'accordent pour dire que l'« écosystème d'innovation » grenoblois a servi de modèle de référence au concept de pôle de compétitivité de la Datar.

Les années 2000 marquent aussi l'émergence d'un nouveau rapport du milieu innovateur à la ville. Il ne s'agit plus seulement d'assurer l'inscription des activités scientifiques et technologiques dans des espaces de travail présentant une qualité paysagère, mais de revendiquer une meilleure insertion urbaine. Ce désir d'urbanité se concrétise à travers le projet Giant (Grenoble Innovation for Advanced New Technologies), qui inscrit Minatec au cœur d'un campus de l'innovation, appelé aussi « MIT à la française ». Le projet d'Écocité grenobloise naît alors du rapprochement entre

le projet du milieu scientifique, Giant, et le projet de renouvellement urbain de la Ville de Grenoble, avec l'introduction d'équipements et de services (tramway, commerces, logements étudiants, résidences d'accueil pour les chercheurs étrangers), à côté des laboratoires de recherche et des établissements d'enseignement. La Ville de Grenoble et Grenoble – Alpes Métropole trouvent dans ce projet la possibilité d'élargir le centre-ville, cœur de ville – cœur d'agglomération, et les professionnels l'occasion d'expérimenter de nouveaux savoir-faire associant réflexion urbanistique et innovations technologiques.

## De la technopole à la métropole : débats, enjeux et perspectives

Ainsi, le rayonnement et l'attractivité du territoire grenoblois ont dépendu, jusqu'à une date récente au moins, du poids de la science et de la technologie dans ses activités économiques. Un sentiment, largement répandu, tant parmi les chercheurs en sciences sociales (géographes, urbanistes, économistes, sociologues, etc.) que parmi les acteurs du territoire (élus, techniciens des collectivités locales), est que Grenoble n'atteint pas la taille critique, du point de vue démographique comme du point de vue économique, pour être en mesure de fonder son attractivité sur une économie diversifiée. Elle est donc contrainte, depuis toujours, de se spécialiser. Les politiques de développement conduites par les collectivités locales sont toutes allées dans ce sens, comme on vient de le voir, depuis la création du premier technopôle français dans les années 1970 jusqu'au projet Giant en 2009, en passant par le pôle de compétitivité Minalogic en 2005. Cette politique a, d'une certaine manière, porté ses fruits, puisque avec 7 % des emplois qui relèvent de l'économie de la connaissance (14 % qui peuvent être assimilés à des emplois de cadres dans les fonctions métropolitaines), Grenoble est considérée comme une des premières technopoles françaises.

Pendant longtemps, parmi les chercheurs, un consensus s'est dégagé autour de l'idée que la spécialisation dans ce que l'on a appelé tout d'abord le tertiaire supérieur, puis les services aux entreprises et enfin l'économie de la connaissance était une des conditions nécessaires de la métropolisation des villes. Au début des années 1990, le programme du Plan urbain « Mutations économiques et urbanisation » (Commissariat général du plan, Plan urbain, 1993) constitue pour de nombreux chercheurs l'occasion de vérifier cette hypothèse, au moyen de recherches comparatives portant sur les grandes villes françaises. À partir du cas parisien, des membres de l'équipe Strates affirment même qu'« une métropole est une très grande ville qui possède trois grandes caractéristiques : la qualité de sa main-d'œuvre ; la capacité à mettre en relation des activités industrielles avec les services à la production ; la qualité de l'articulation de sa base territoriale aux grands réseaux internationaux<sup>4</sup> ». La spécialisation technologique passe donc par une mise en relation de l'enseignement supérieur,

de la recherche et de l'industrie, car la constitution de ce que l'économiste Michael Porter<sup>5</sup> a appelé les *clusters* permet de mieux affronter les défis de la globalisation de l'économie. Les termes de technopole et de métropole ont ainsi fini par devenir interchangeable, les emplois technopolitains sont devenus métropolitains et les politiques publiques conduites par l'Union européenne comme par le gouvernement français ont renforcé l'idée selon laquelle la constitution d'un « écosystème de l'innovation », composé d'entreprises, de laboratoires de recherche et d'établissements d'enseignement supérieur, était le moyen de renforcer la compétitivité internationale des économies locales.

Quelque vingt années plus tard, les débats autour de la ville créative réactivent ces questionnements. Richard Florida<sup>6</sup>, universitaire et consultant nord-américain, soutient que, dans la nouvelle concurrence urbaine mondiale, les villes qui « gagnent » la course à l'innovation sont celles qui parviennent à capter les membres de ce qu'il nomme la « classe créative », regroupant l'ensemble des travailleurs rémunérés pour leur capacité de création (scientifiques, ingénieurs, artistes, architectes, etc.), mais également pour l'intelligence qu'ils déploient dans la résolution de problèmes complexes (juristes, financiers, médecins, etc.). Dès lors, le principal enjeu pour les autorités locales serait de connaître les facteurs d'attractivité de ces talents, plus encore que ceux des entreprises qui les emploient. Le géographe américain Allen J. Scott<sup>7</sup> voit, quant à lui, dans ces villes créatives les *hubs* d'une nouvelle forme d'économie, la « *cognitive-cultural economy* », qui remplace, dans les pays développés, l'économie fordiste. Il montre que ces villes se caractérisent par la coexistence d'activités qui ont comme point commun d'être pénétrées par l'informatique, qui a permis la « déroutinisation » des procès de travail et la déstandardisation des productions, mais qui sont d'une grande diversité. L'auteur cite à ce propos les banques et les institutions financières, les entreprises high-tech, les laboratoires de recherche scientifique, les services aux entreprises et à la personne, les productions néo-artisanales du secteur de la mode ou du design et les industries culturelles (cinéma, télévision, web design, édition, studios de musique, etc.).

Dans la communauté des chercheurs, un débat existe donc sur la nature des transformations de l'économie locale qui peuvent contribuer au passage du statut de ville à celui de métropole : faut-il conforter la spécialisation de cette économie ou, au contraire, encourager sa diversification ? Ce débat est tout particulièrement d'actualité à Grenoble. Le système technopolitain, qui s'est construit autour des quatre secteurs clés que sont le nucléaire, l'informatique, le logiciel et les nanotechnologies, ne semble plus à même d'assurer seul le rayonnement et l'attractivité de la ville : au cours de la période récente, la croissance des activités et des emplois a ralenti et le solde migratoire de l'aire urbaine est devenu négatif. Les deux premiers chapitres de cet ouvrage tentent d'éclaircir cet état de fait, en le recontextualisant.

Le chapitre 1 souligne les performances technologiques de la ville, performances qui s'affichent dans les différents classements organisés par la presse spécialisée comme par les institutions internationales. Il aborde également la question des politiques économiques déployées dans l'agglomération grenobloise et s'interroge non seulement sur les effets d'entraînement que les différents clusters qui composent l'écosystème de l'innovation peuvent avoir sur le reste de l'économie locale, mais aussi sur l'articulation des deux moteurs du dynamisme urbain que sont l'économie productive et l'économie résidentielle.

Le chapitre 2 met en lumière les difficultés que rencontrent les acteurs de la société locale à discuter de ces effets d'entraînement et, plus largement, à questionner les fondements culturels de la technopole. Les controverses récentes sur les politiques scientifiques et industrielles, de même que les modalités locales de médiation de la culture scientifique et technique interpellent quant à la pérennité d'un modèle de développement qui peine à se « mettre en culture ».

La capacité des villes à devenir des métropoles ne découle pas mécaniquement de dotations différenciées en activités technologiques, en main-d'œuvre hautement qualifiée, en groupes appartenant à la classe créative, mais plutôt de la capacité des acteurs de ces villes à organiser et mettre en relation ces éléments. S'interrogeant sur l'éventuelle capacité du nord de l'Italie à devenir une « ville-région globale » et ainsi à être en mesure de concurrencer les grandes métropoles mondiales, le sociologue Arnaldo Bagnasco<sup>8</sup> décrit ce territoire comme une plateforme (un amalgame) au sein de laquelle (duquel) coexistent villes, districts, corridors urbanisés et *addensamenti metropolitani* (épaississements métropolitains). La transformation de cette plateforme en ville-région suppose un travail préalable d'organisation sociale, de « mise à l'équerre<sup>9</sup> » des activités culturelles, sociales et économiques, travail qui lui permet ensuite d'avoir une visibilité en tant qu'unité et, par là même, d'exister. Dans une perspective plus prescriptive, les chercheurs du Cresal (Centre de recherche et d'études sociologiques appliquées de la Loire), auteurs d'un rapport intitulé « Métropoliser la ville », parlent de la nécessité pour les villes de se construire en tant qu'acteur collectif afin de se démarquer des autres métropoles. Bruno Dente<sup>10</sup>, spécialiste des politiques publiques, va dans le même sens lorsqu'il définit la métropole comme une « ville capitale » amenée à se positionner à l'intérieur de l'ensemble hiérarchisé que constitue le monde des métropoles. Les stratégies de renforcement de leur attractivité passent à la fois par l'implantation de nouveaux équipements (culturels, touristiques, universitaires, etc.), le développement de nouveaux services et la recherche d'un consensus entre les acteurs locaux autour de projets partagés.

Le chapitre 3 de l'ouvrage explore et analyse les agencements institutionnels et les stratégies à l'œuvre pour cerner les potentiels de bifurcation métropolitaine. Il aborde les enjeux, les stratégies et les projets qui

relèvent de ce que l'on a coutume de nommer la gouvernance métropolitaine. La position adoptée ici est que cette gouvernance peut être définie comme une modalité particulière de gouverner, qui suppose à la fois la construction de nouveaux arrangements institutionnels (les transformations du système de gouvernement) et la définition, par les acteurs politiques, d'un nouveau type de rapport avec les acteurs qui constituent la société civile. Parler de gouvernance métropolitaine ne se résume donc pas à l'analyse de la réorganisation institutionnelle qu'implique l'élargissement de l'échelle du gouvernement territorial (comme nous invite à le faire la loi de « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » du 27 janvier 2014, dite Maptam), mais oblige à prendre en compte l'ensemble des transformations culturelles et sociales qui rendent possible l'émergence d'un nouveau rapport entre société civile et institutions politiques.

Le chapitre 4 s'intéresse plus directement au contenu des stratégies métropolitaines. Partant du constat que Grenoble ne compte pas parmi les villes françaises et européennes (Barcelone, Bilbao, Bologne, Glasgow, Lyon, Manchester ou Turin) qui se sont lancées dans des expériences de plans stratégiques fondées sur une co-construction des orientations de développement par les acteurs de la société civile et les élus, les auteurs postulent l'existence d'une stratégie métropolitaine à caractère incrémental, car fondée sur une diversité d'initiatives, aux échelles communales (Agenda 21, plans locaux d'urbanisme, écoquartiers) et intercommunales (plans de déplacements urbains, plan climat-énergie, plan vert et bleu, projet d'agglomération). Ils s'interrogent sur les limites de cette stratégie, qui empêche notamment l'émergence d'un véritable débat public sur la question du modèle de développement (fondé sur une spécialisation ou une diversification) permettant selon eux l'accession au statut de métropole.

À l'issue de trois années d'observation des dynamiques et des stratégies urbaines de la région grenobloise, les auteurs de cet ouvrage tentent d'actualiser et de renouveler le regard porté sur ce territoire à l'aube de ce nouveau rendez-vous métropolitain. Au fil des pages se succèdent les résultats d'investigations aussi bien qualitatives que quantitatives, qui éclairent à la fois la situation actuelle de Grenoble et les perspectives, les enjeux et les défis à relever pour tenter de passer d'une image de technopole reconnue, mais quelque peu usée, à un statut de métropole, pour lequel tout reste à (co)construire.

L'ouvrage est également ponctué de trois apports extérieurs, permettant de mettre en perspective le cas grenoblois avec celui d'autres grandes agglomérations européennes, sur les questions économiques et sur celles de la gouvernance. Philippe Estèbe, enseignant à Sciences-Po Paris et directeur de l'IHEDATE (Institut des hautes études de développement et

## Repères chronologiques de la construction intercommunale de l'agglomération Grenoble – Alpes Métropole

- 1966** – Le SIEPURG (Syndicat intercommunal d'études des problèmes d'urbanisme de la région grenobloise) est créé. 23 communes se rassemblent pour lancer une véritable politique d'urbanisme dans l'agglomération. Une première en France pour l'époque. Roger Deschaux, maire de Sassenage, en est le président à partir de 1967.
- 1968** – Le SIRG (Syndicat intercommunal de réalisation de la région grenobloise) voit le jour. Il est l'organe de réalisation du SIEPURG.
- 1973** – Fondation du SIEPARG (Syndicat intercommunal d'études, de programmation et d'aménagement de la Région grenobloise). 23 communes en font partie, formant un ensemble de 360 000 habitants (Montbonnot-Saint-Martin et Varcès-Allières-et-Risset n'en sont plus membres). La présidence est exercée par Roger Deschaux.
- 1994** – Naissance de la communauté de communes qui se substitue au SIEPARG.
- 1996** – La communauté de communes prend le nom de Grenoble – Alpes Métropole, communément appelée la Métro.
- 2000** – La Métro adopte les statuts de communauté d'agglomération, structure disposant des capacités propres à assumer des ambitions intercommunales.
- 2001** – Inauguration du premier grand équipement de la Métro : la patinoire Polesud.
- 2004** – Quatre nouvelles communes rejoignent la Métro : Le Gua, Saint-Paul-de-Varces, Varcès-Allières-et-Risset et Vif.
- 2005** – La commune de Bresson se retire de la Métro pour rejoindre la communauté de communes du Sud Grenoblois.
- 2008** – Inauguration du Stade des Alpes, deuxième grand équipement sportif financé par la Métro.
- 2010** – La commune de Venon rejoint la Métro.
- 2011** – La commune de Miribel-Lanchâtre rejoint la Métro, qui rassemble désormais 28 villes de l'agglomération et 405 000 habitants.
- 2014** – Fusion de la communauté de communes du Balcon sud de Chartreuse, de la communauté de communes du Sud Grenoblois et de la communauté d'agglomération Grenoble – Alpes Métropole. La nouvelle communauté d'agglomération, issue de cette fusion, conserve le nom de Grenoble – Alpes Métropole et se compose de 49 communes (450 000 habitants).
- 2015** – 1<sup>er</sup> janvier 2015 – Grenoble – Alpes Métropole passe du statut de Communauté d'agglomération à celui de Métropole dans le cadre de la loi de « modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ».

d'aménagement des territoires en Europe), propose une relecture de l'histoire des spécificités économiques de Toulouse, visant à mettre en lumière les points de divergence entre ces deux grandes villes si souvent comparées. Jérôme Dubois, professeur à l'université d'Aix-Marseille, revient sur la longue histoire de l'intercommunalité française, en insistant sur les dynamiques observées dans quelques grandes agglomérations françaises. Alessandro Balducci, professeur d'urbanisme au Politecnico di Milano, met en perspective l'expérience de Grenoble avec le projet *Città di città*, conduit sous la responsabilité de la Province de Milan, et qui, lui non plus, ne fait pas de la réorganisation institutionnelle un préalable à la construction d'une stratégie métropolitaine. ■

## Notes

1. Dominique Pestre, « Louis Néel, le magnétisme à Grenoble. Récit de la constitution d'un empire physicien dans la province française (1940-1965) », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 8, 1990.
2. Aujourd'hui intégrée au groupe Schneider.
3. Terme emprunté à Champ J., *Économie et emploi dans la Région Grenobloise*, GID, 1992.
4. Félix Damette, Pierre Beckouche, « La métropole parisienne. Système productif et organisation de l'espace », *UTH* 2001, 1990, p. 4.
5. Michael Porter, *The Competitive Advantage of Nations*, New York, Macmillan, 1990.
6. Richard Florida, *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Basic Books, 2002.
7. Allen J. Scott, *Social Economy of the Metropolis*, Oxford University Press, 2008.
8. Arnaldo Bagnasco, « La questione del Nord come regione globale », *Stato e Mercato*, n° 2, 2009, p. 166-185.
9. Arnaldo Bagnasco, Claude Courlet, Gilles Novarina, *Sociétés urbaines et nouvelle économie*, Paris, L'Harmattan, 2010.
10. Bruno Dente, « Metropolitan governance reconsidered, or how to avoid errors of third type », *Governance: an International Journal of Policy and Administration*, vol. 3, n° 1, 1990.

## Bibliographie

- **Bagnasco A.**, « La questione del Nord come regione globale », *Stato e Mercato*, n° 2, 2009, p. 166-185.
- **Bagnasco A., Courlet Cl., Novarina G.**, *Sociétés urbaines et nouvelle économie*, Paris, L'Harmattan, 2010.
- **Bernardy de Sigoyer M., Boisgontier P.**, *Grains de technopole. Micro-entreprises grenobloises et nouveaux espaces productifs*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1988.
- **Commissariat général au plan, Plan urbain**, *Mutations économiques et urbanisation, cinq ans de recherche et d'expérimentation*, Paris, La Documentation française, 1993.
- **Damette F., Beckouche P.**, « La métropole parisienne. Système productif et organisation de l'espace », *UTH 2001*, 1990.
- **Dente B.**, « Metropolitan governance reconsidered, or how to avoid errors of third type », *Governance: an International Journal of Policy and Administration*, vol. 3, n° 1, 1990.
- **Florida R.**, *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*, New York, Basic Books, 2002.
- **Ion J., Micoud A., Peroni M., Roux J.**, *Métropoliser la ville*, Cresal, Commissariat général au plan, 1989.
- **Linossier R.**, « Écosystème local d'innovation et gouvernance des projets urbains. Observations à partir du cas grenoblois », *Actes du colloque de l'APERAU*, Aix-en-Provence, 2014.
- **Pestre D.**, « Louis Néel, le magnétisme à Grenoble. Récit de la constitution d'un empire physicien dans la province française (1940-1965) », *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, n° 8, 1990.
- **Porter M.**, « Clusters and the new economic competition », *Harvard Business Review*, 1998.
- **Porter M.**, *The Competitive Advantage of Nations*, New York, Macmillan, 1990.
- **Scott A.J.**, *Social Economy of the Metropolis*, Oxford University Press, 2008.